

CONSEIL D'ADMINISTRATION du MARDI 11 JANVIER 2022

COMPTE RENDU

LHERBRET Philippe Président CGT	COTE Jérôme Vice-Président Délégué CGT	BEAL Gilles 1 ^{er} Vice-Président CGT	MOUNIER Ludovic 2 ^{ème} Vice-Président CFDT	BENAMEUR Mehdi 3 ^{ème} Vice-Président Excusé FO	BOUVIER Georges 4 ^{ème} Vice-Président CFE/CGC
EPALLE Christophe 5 ^{ème} Vice-Président CGT	ARNAUD Richard Trésorier Général CGT	BOUCHET Jean-Luc Trésorier Général Adjoint FO	LOISEAU Simon Secrétaire Général CGT	BOUILLET Laurent Secrétaire Général Adjoint CFE/CGC	CHAVANNE Marc CFDT
CLERVAUX Laetitia CGT	COULON Yves-Marie CFDT	DEPALLE Simon Excusé CGT	DEVIDAL Philippe CGT	DEVIGNAT Pascal CFDT	ENCIZO Stéphane CGT
EL MAAROUFI MEZRAG Kaoutar Excusé FO	INTORRE Catherine CFDT	LARMANDE Alain CGT	MATHIEU Sandrine CGT	PRESLE Jean-Luc CFDT	VELTRI Isabelle CFDT

CGT : 11 / 12

CFDT : 7 / 7

FO : 1 / 3

CFE/CGC : 2 / 2

Soit un total de : 21 membres présents à l'ouverture de la séance.

INVITES : excusés en raison des conditions sanitaires liées au covid.

Ouverture de la séance à : 8h45

ORDRE DU JOUR :

Point n° 1 : ELECTION DU BUREAU

Point n° 2 : APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CA DU 14/12/2021

Point n° 5 : LEGS LAFFAY

Philippe LHERBRET - Président de la CMCAS Loire ouvre la séance et remercie les personnes présentes pour leur venue. Il adresse ses vœux à tous de la part de la CMCAS Loire pour l'année 2022.

Il est demandé à chacun de bien respecter les mesures sanitaires mises en place par la CMCAS afin de se protéger du Covid.

Le Président rappelle également l'allègement de l'ordre du jour initialement prévu pour ce Conseil d'Administration, ceci en raison des conditions sanitaires actuelles et afin de limiter le temps de réunion. Ne seront abordés que les points strictement règlementaires imposés par les Règlements Communs et Particuliers de la CCAS en matière d'élections.

Isabelle VELTRI demande la parole et indique que la CFDT souhaite faire une déclaration. Elle fait la lecture d'un texte relatif à la modification de l'ordre du jour du CA. ; La CFDT aurait en effet apprécié que pour les points supprimés, une information soit faite par courrier aux administrateurs, notamment concernant le point n° 4 – RESTANTS DUS et le point n° 5 – DIVERS.

Le Président prend acte de cette déclaration et répond que concernant le point 4, rien n'a évolué depuis le précédent CA du 14 décembre, notamment en raison de la période des fêtes de fin d'année. Concernant le point 5, le Président abordera plus tard les conditions sanitaires et mesures mises en place par la CMCAS Loire.



Déclaration CFDT -
CA 11-01-2022.pdf

A la suite de cette intervention, le Président propose de passer au point n° 1 de l'ordre du jour. Auparavant, il présente aux administrateurs M. Alain LARMANDE (CGT) et Mme Catherine INTORRE (CFDT) tous deux absents lors du précédent Conseil d'Administration.

La parole est laissée à Alain LARMANDE (doyen du CA) qui ouvre la séance à son tour, pour l'élection de la présidence de la CMCAS Loire.

POINT N° 1 : ELECTION DU BUREAU

1 - Election de la Présidence de la CMCAS Loire

Philippe LHERBRET est seul candidat.

Dépouillement des bulletins de vote par Yves Marie COULON

Résultat : 14 voix pour et 7 bulletins blancs

Philippe LHERBRET est élu par 14/21 voix au poste de Président de la CMCAS Loire.

2 - Election du Vice-Président Délégué

Jérôme COTE est seul candidat.

Dépouillement des bulletins de vote par Philippe DEVIDAL

Résultat : 15 voix pour et 6 bulletins blancs

Jérôme COTE est élu par 15/21 voix au poste de Vice-Président Délégué.

3 - Election du Trésorier Général

Richard ARNAUD est seul candidat.

Dépouillement des bulletins de vote par : Laurent BOUILLET

Résultat : 14 voix pour et 7 bulletins blancs
Richard ARNAUD est élu par 14/21 voix au poste de Trésorier Général.

4 - Election du Trésorier Général Adjoint

Jean-Luc BOUCHET est seul candidat.
Dépouillement des bulletins de vote par : Ludovic MOUNIER
Résultat : 14 voix pour et 7 bulletins blancs
Jean-Luc BOUCHET est élu par 14/21 voix au poste de Trésorier Général Adjoint.

5 - Election du Secrétaire Général

Simon LOISEAU est seul candidat.
Dépouillement des bulletins de vote par : Jean-Luc BOUCHET
Résultat : 14 voix pour et 7 bulletins blancs
Simon LOISEAU est élu par 14/21 voix au poste de Secrétaire Général.

6 - Election du Secrétaire Général Adjoint

Yves-Marie COULON et Laurent BOUILLET sont candidats.
Dépouillement des bulletins de vote par : Marc CHAVANNE
Résultat : Y-M. COULON : 7 voix pour et L. BOUILLET : 14 voix pour.
Laurent BOUILLET est élu par : 14/21 voix au poste de Secrétaire Général Adjoint.

Les administrateurs décident d'un commun accord, qu'un seul vote sera organisé pour l'élection des 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} Vice-Présidents.

Sont candidats :

- *M. Gilles BEAL (CGT) au poste de 1^{er} Vice-Président.*
- *M. Pascal DEVIGNAT (CFDT) au poste de 2^{ème} Vice-Président.*
- *M. Mehdi BENAMEUR (FO) au poste de 3^{ème} Vice-Président.*
- *M. Georges BOUVIER (CFE) au poste de 4^{ème} Vice-Président.*

Commentaire : M. BENAMEUR avait prévenu le Président de son absence au présent CA. Etant donné sa candidature au poste de 3^{ème} Vice-Président, Philippe LHERBRET a questionné le Comité de Coordination afin de s'assurer qu'une personne absente pouvait malgré tout être élue. Réponse affirmative de la part du Comité de Coordination.



7 - Election du 1er Vice-Président

Gilles BEAL est candidat au poste de 1^{er} Vice-Président.
Dépouillement des bulletins de vote par : Georges BOUVIER
Résultat : Gilles BEAL est élu par 21/21 voix au poste de 1^{er} Vice-Président.

8 - Election du 2^{ème} Vice-Président

Pascal DEVIGNAT est candidat au poste de 2^{ème} Vice-Président.
Dépouillement des bulletins de vote par : Georges BOUVIER
Résultat : Pascal DEVIGNAT est élu par 21/21 voix au poste de 2^{ème} Vice-Président.

9 - Election du 3^{ème} Vice-Président

Mehdi BENAMEUR est candidat au poste de 3^{ème} Vice-Président.
 Dépouillement des bulletins de vote par : Georges BOUVIER
 Résultat : Mehdi BENAMEUR est élu par 21/21 voix au poste de 3^{ème} Vice-Président.

10 - Election du 4^{ème} Vice-Président

Georges BOUVIER est candidat au poste de 4^{ème} Vice-Président.
 Dépouillement des bulletins de vote par : Georges BOUVIER
 Résultat : Georges BOUVIER est élu par 21/21 voix au poste de 4^{ème} Vice-Président.

11 - Election du 5^{ème} Vice-Président

Christophe EPALLE et Ludovic MOUNIER sont candidats.
 Dépouillement des bulletins de vote par : Richard ARNAUD
 Résultat : Christophe EPALLE est élu par 10/21 voix au poste de 5^{ème} Vice-Président.

RECAPITULATIF DES VOTES nouvelle composition du BUREAU au 11/01/2022 :

POSTE	CANDIDAT (s)	VOTES			ELUS
		POUR	ABST.	BLANC	
Présidence	LHERBRET Philippe	14	0	7	LHERBRET Philippe
Vice-Président délégué	COTE Jérôme	15	0	6	COTE Jérôme
1 ^{ère} Vice-Présidence	BEAL Gilles	21	0	0	BEAL Gilles
2 nd Vice-Présidence	DEVIGNAT Pascal				DEVIGNAT Pascal
3 ^{ème} Vice-Présidence	BENAMEUR Mehdi				BENAMEUR Mehdi
4 ^{ème} Vice-Présidence	BOUVIER Georges				BOUVIER Georges
5 ^{ème} Vice-Présidence	EPALLE Christophe MOUNIER Ludovic	10 7	1 nul	3	EPALLE Christophe
Trésorier Général	ARNAUD Richard	14	0	7	ARNAUD Richard
Trésorier Général Adjoint	BOUCHET Jean-Luc	14	0	7	BOUCHET Jean-Luc
Secrétaire Général	LOISEAU Simon	14	0	7	LOISEAU Simon
Secrétaire Général Adjoint	COULON Yves-Marie BOUILLET Laurent	7 14	0	0	BOUILLET Laurent

Le Président - Philippe LHERBRET indique aux administrateurs que les éléments de votes sont conservés à la CMCAS Loire.

POINT N° 2 : APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CA DU 14/12/2021

Le Président rappelle que deux Conseils d'Administration ont eu lieu le 14 décembre dernier, l'un « ordinaire », l'autre « extraordinaire » et que deux votes d'approbation sont donc nécessaires pour chacun des deux comptes rendus rédigés.

Divers échanges sont émis au sujet des habilitations de votes des administrateurs absents lors d'un CA précédent. Peuvent-ils valider le compte rendu ?

Suspension de séance à 9h35 à la demande de la CGT
Reprise de séance à 9h50

Simon LOISEAU prend la parole et indique la proposition de l'organisation CGT : seuls peuvent voter l'approbation du compte-rendu, les administrateurs qui étaient présents au CA (absents compris étant donné qu'ils ont reçu le compte-rendu pour la même mandature).

La proposition est soumise au vote des administrateurs.

PARTICIPATION D'UN ADMINISTRATEUR, POUR LA MEME MANDATURE, POUR L'APPROBATION DU COMPTE RENDU D'UN C.A. AUQUEL IL N'A PAS ASSISTE MAIS DONT IL A RECU LE COMPTE RENDU				
	CGT	CFDT	FO	CFE / CGC
CONTRE				
ABSTENTION				
POUR	11	7	1	2

Approuvé à l'unanimité des membres présents.

a) **Approbation du compte rendu du CA ORDINAIRE du 14/12/2021 :**

Les administrateurs ne doivent voter que pour le compte rendu de CA de leur mandature et auquel ils étaient présents (ou dont ils ont reçu le compte-rendu en cas d'absence).

Sont non votants car absents lors du CA ordinaire du 14/12/2021 (nouvelle mandature) :

- Alain LARMANDE
- Catherine INTORRE
- Jean Luc PRESLE
- Christophe EPALLE
- Stéphane ENCIZO

Soit 16 membres votants seulement pour l'approbation du CA Ordinaire du 14/12/2021.

CONSEIL D'ADMINISTRATION <u>ORDINAIRE</u> DU 14/12/2021 APPROBATION DU COMPTE-RENDU (précédente mandature)				
	CGT	CFDT	FO	CFE / CGC
CONTRE				
ABSTENTION				
POUR	8	5	1	2

Approuvé à l'unanimité des membres présents.

b) Approbation du compte rendu du CA EXTRAORDINAIRE du 14/12/2021 :

CONSEIL D'ADMINISTRATION EXTRA ORDINAIRE DU 14/12/2021 APPROBATION DU COMPTE-RENDU (nouvelle mandature)				
	CGT	CFDT	FO	CFE / CGC
CONTRE				
ABSTENTION				
POUR	11	7	1	2

Approuvé à l'unanimité des membres présents.

POINT N° 3 : LEGS LAFFAY

Philippe LHERBRET explique aux nouveaux administrateurs, l'objet du legs LAFFAY et la raison d'un vote à effectuer pour la validation de la décision de la Commission Santé Solidarité de l'attribution du montant des dividendes du legs à un bénéficiaire méritant.

LEG LAFFAY 2021 - MONTANT = 4616,75 € VALIDATION DE LA DECISION PRISE PAR LA COMMISSION SANTE SOLIDARITE ATTRIBUTION DE LA SOMME TOTALE A UN SEUL DOSSIER BENEFICIAIRE				
	CGT	CFDT	FO	CFE / CGC
CONTRE				
ABSTENTION				
POUR	11	7	1	2

Approuvé à l'unanimité des membres présents.

Le Président - Philippe LHERBRET, en fin de séance indique aux administrateurs que la CMCAS LOIRE a décidé de supprimer tous les moments de convivialités, festifs...en raison de la situation sanitaire liée au covid. Un mail a été envoyé et tous les responsables d'activités ont reçu l'information.

Concernant le changement éventuel de membres des commissions, il est demandé à chacune des organisations de transmettre les modifications au Président, ceci afin que les heures attribuées prochainement le soient à la bonne personne.

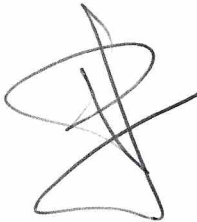
Le Président remercie les personnes présentes et rappelle les recommandations sanitaires mises en place.

FIN DE SEANCE : 10h05.

**PROCHAIN CONSEIL D'ADMINISTRATION
LE MARDI 29 MARS 2022**

(Lieu : Stade CIVIER)

**Le Président de la CMCAS Loire
Philippe LHERBRET**

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

**Le Secrétaire Général
Simon LOISEAU**

A handwritten signature in black ink, featuring a series of fluid, overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.